

GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

CONFIDENTIAL
TEX.SB/W/206
13 March 1980

Textiles Surveillance Body

DRAFT REPORT OF THE FIFTH MEETING (1980)^{1/}

1. The Textiles Surveillance Body held its fifth meeting of 1980 from 5 to 7 March.
2. The following members, or alternates replacing members were present: Messrs. Chau, de Gouvion St. Cyr, Kujirai, Pullinen, Safioen, Santos-Neves and Shepherd.
3. The Chairman announced the departure of Mr. Hamid (Pakistan) as member, to be replaced by Mr. M.A. Bajwa as from 17 March.
4. The TSB received a notification from the United States concerning a new cotton, wool and man-made fibre agreement concluded between the United States and Macao under Article 4 of the Arrangement for the period 1 January 1980 to 31 December 1983. After its review the TSB agreed to circulate the text of the agreement to the Textiles Committee (see COM.TEX/SB/558).
5. In reviewing Article 4 agreements notified by the United States, the TSB noted that the United States had continued to provide a rate of growth of 1 per cent with respect to textile and apparel categories of wool. In this respect, the TSB took note of the statement by the United States' authorities that this lower growth reflected the continuing chronic state of disruption on the United States wool textiles and apparel market.
6. A notification from the EEC of a bilateral agreement concluded under Article 4 with Hong Kong is still under consideration by the TSB.
7. The TSB continued its previous discussion on the requirements of Article 11, and decided to revert to this matter at its next meeting scheduled for 17 March 1980.

^{1/} Hundredth meeting overall of the TSB.

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

CONFIDENTIEL

TEX.SB/W/206
13 mars 1980

Organe de surveillance des textiles

PROJET DE RAPPORT DE LA CINQUIEME REUNION (1980)^{1/}

1. L'Organe de surveillance des textiles a tenu sa cinquième réunion de l'année du 5 au 7 mars 1980.
2. Etaient présents les membres ou suppléants suivants: MM. Chau, de Gouvion St. Cyr, Kujirai, Pullinen, Safioen, Santos-Neves et Shepherd.
3. Le Président a annoncé le départ d'un membre de l'OST, M. Hamid (Pakistan), qui sera remplacé par M. M.A. Bajwa à compter du 17 mars.
4. Les Etats-Unis ont notifié à l'OST un nouvel accord sur les textiles de coton, de laine et de fibres synthétiques et artificielles qu'ils ont conclu avec Macao au titre de l'article 4 de l'Arrangement pour la période du 1er janvier 1980 au 31 décembre 1983. Après l'avoir examiné, l'OST est convenu de communiquer le texte de l'accord au Comité des textiles (voir le document COM.TEX/SB/558).
5. Au cours de son examen des accords conclus au titre de l'article 4 que lui ont notifiés les Etats-Unis, l'OST a relevé que ce pays avait continué de fixer à 1 pour cent le coefficient de croissance applicable aux catégories de textiles et de vêtements en laine. A cet égard, l'OST a pris acte de la déclaration des autorités des Etats-Unis selon laquelle la fixation d'un coefficient de croissance moins élevé s'explique par la désorganisation chronique du marché américain des produits relevant de ces catégories.
6. Une notification de la CEE concernant un accord bilatéral conclu au titre de l'article 4 avec Hong-kong reste soumise à examen de la part de l'OST.
7. L'OST a poursuivi l'échange de vues qu'il avait entamé précédemment au sujet des prescriptions de l'article 11, et il a décidé de reprendre l'examen de cette question à sa prochaine réunion, prévue pour le 17 mars 1980.

^{1/}Centième réunion de l'OST depuis sa création.